





55 650€

82 050€

39 491€

940€

1 100€

8 906€

50€

323 544€

511 731€

Le Mot du Maire

n° 14 - juin 2004

Nous abordons un nouvel été qui se veut soi disant caniculaire! Mais l'été, ce sont d'abord les vacances, que je vous souhaite les meilleures possibles , et surtout des plus reposantes. Dans ce petit mot je rappellerai tout simplement que nous devons redoubler de **prudence** dans nos activités, en particulier l'utilisation du feu, la surveillance des piscines, l'accompagnement des personnes âgées (sujet développé dans la rubrique "point de vue"), et bien d'autres activités estivales qui vous sont personnelles.

À propos de canicule, c'est un phénomène qui nous apporte bien souvent des périodes de sécheresse et donc de manque d'eau. Alors, pensez-y et respectez les consignes et règlements qui pourraient être mis en place pour la gestion d'une éventuelle pénurie. **Allez, bon été quand même!**

Point de vue

Il fait encore bon vivre ensemble dans notre village

L'été s'installe, la chaleur qui va avec aussi et nous avons tous en mémoire les effets de la canicule de l'an dernier dont les personnes âgées ont particulièrement souffert.

Nous espérons qu'au niveau des hôpitaux, des maisons de retraite et de rééducation les **responsabilités** ont été prises et que des **améliorations** ont été apportées.

À notre niveau , nous avons la chance d'habiter un village où comme dans la plupart de nos campagnes le lien social, familial ou de voisinage est encore fort. Nombre de nos anciens ont leurs enfants qui sont là et s'occupent d'eux, ainsi que des proches qui peuvent ponctuellement prendre le relais. Cette solidarité naturelle, de proximité, doit se renforcer dans les situations délicates: isolement des vacances, grosses chaleurs ou indispositions passagères.

Par une visite, un appel téléphonique, une course, un service rendu, un moment d'écoute, on peut rompre l'isolement, redonner courage et apporter un soulagement bienfaisant.

Le C.C.A.S. aussi est là pour répondre à une demande. Vous pouvez faire appel à son équipe soit pour vous soit pour quelqu'un qui pourrait en avoir besoin. C'est dans le plus grand respect de chacun que l'équipe apportera son aide.

Et si notre offre reste sans réponse, que la solidarité entre tous est réelle, c'est qu'il fait encore bon vivre dans notre village et nous nous en réjouissons tous.

Vie et Actes du Conseil Municipal

Conseils municipaux: 2 et 30 avril, 4 juin.

<u>Décisions du Conseil Municipal :</u> Période consacrée au budget et aux investissements pour l'année

Nous vous présentons un budget 2004 simplifié

511 731€

Recettes		<u>Dépenses</u>
Prod. services	4 072€	Charges à caractère. général
Impôts et taxes	89 529€	Charges de personnel
Dotation état	77 190€	Charges gestion courante
Locations, trav. régie	18 600€	Charges financières
Subv. équipement	137 470€	Charges exceptionnelles
Rembours. TVA	9 270€	Remboursement emprunt
Report 2003	105 600€	Travaux prévus
Prévision emprunt	70 000€	Divers
(château)		
		1

<u>Charges à caractère général:</u> Fournitures diverses, électricité, combustibles, carburants, entretien bâtiments, voies, réseaux, assurance, ...

<u>Charges de gestion courante</u>: indemnité des élus, cotisations diverses, subvention aux associations, caisse des écoles, CCAS...

En ce qui concerne les investissements prévus pour 2004:

<u>Opération</u>	Coût des travaux	Montant subvention
Parking	78 000€	51 825€
Voirie (Marsac, Coiron)	40 000€	8 690€
Huisseries école	14 000€	6 535€
Bâtiments communaux	20 000€	
Château (2 gîtes)	160 000€	60 000€
Divers	11 544€	

Commentaire:

TOTAL:

- Ces travaux seront réalisés sans augmentation des impôts.
- Le remboursement de l'emprunt prévu pour le château sera couvert par la location des gîtes.

Services municipaux = Services à la population

Bibliothèque municipale : le mardi de 17h30 à 18h30 **Fermée le 27 juillet**

Secrétariat de Mairie: Tél/Fax: 04 75 52 41 69

mardi et mercredi matin de 8H30 à 12H00, vendredi de 14H00 à 18H00

Fermeture pour congés du 30/07 inclus au 21/08 inclus

Permanence des élus :

Mr Floribert (Maire): le vendredi

et mercredi 11 août et 8 septembre

Mr Bosquet (1er Adjoint) samedi 17 juillet, 21 août et 18 septembre

Ramassage des ordures ménagères :

Du 01/07 au 31/08: le mardi matin et le

vendredi matin.

Ensuite, le mardi matin

de 17H00 à 18H30

de 17H00 à 19H00 de 11H00 à 12H00

CALENDRIER

"Les amis de l'école ...":

Fête de fin d'année le samedi 26 juin, avec repas et animation.

"La Pie sur l'Amandier":

Concert 17 juillet à 21h (modification): Jazz New Orléans: groupe GIG STREET

buvette:avec exposition de peinture ouverte le dimanche 15h-19h et en juillet et en août le samedi de 16h à 19h.

à partir de fin juin, exposition des tableaux de Cathy Bayle, du Teil

naissance

Chez Noël et Sandrine TRINQUET: Lucas. le 6 mai

mariage

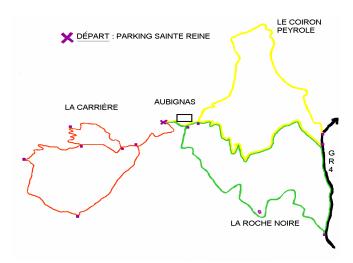
René MOULIN et Chantal SAUSSAC, le 15 mai

dépôt et publication : Mairie d' Aubignas

n° SIRET : 21070020900013 Code APE : 751 A tirage : 200 exemplaires

DOSSIER

Nos sentiers de randonnée



Le balisage de nos sentiers est en passe d'être achevé. Il sera complètement opérationnel courant juillet.

Il y aura donc trois boucles au départ d'Aubignas:

- La carrière de basalte (3h30 à 4h), qui permet également de relier Sceautres, Saint Pons et Alba. Un tracé intermédiaire permet de faire soit la petite boucle de la carrière, soit la boucle du bas, qui ne monte pas jusqu'à la carrière mais évite les passages délicats.
- La Roche Noire (4h), qui permet de relier Le Teil et Rochemaure
- ✓ Le Coiron (Peyrole) (3h30), qui permet également de relier Rochemaure et Le Teil.

Toutes ces boucles vous permettront de bien apprécier les différentes nature du sol que l'on rencontre sur notre commune, les marnes et le basalte, ainsi que la végétation propre à chaque type de sol, culture de la vigne et élevage.

Un topo guide sera en vente prochainement, regroupant les sentiers de tout notre secteur.

D'autre part, à la buvette tenue par « la Pie sur l'Amandier », des fiches sur chacune de nos trois boucles sont remises gracieusement. Faites connaître nos sentiers, bonne promenade à tous.

À vous la parole

Les enfants de l'école nous communiquent :

Lundi 14 juin 2004, Mesdames Fargeon, Vabre et Arnaud ainsi que Monsieur Arnaud se sont glissés dans notre classe .

Presque tout l'après-midi, nous les avons questionnés; puis nous avons écouté les histoires de leur enfance pendant la première moitié du 20^{ème} siècle, et alors, que de surprises en découvrant que ces personnes furent des enfants ayant chanté, déchiffré et compté, certains dans cette même école!

Alors, avec l'aide de la maîtresse, nous vous confions ce que nous avons retenu . Les élèves